

Grenoble, le 23 juillet 2020

RÉGION ACADÉMIQUE  
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION

## INSTRUCTIONS AUX CANDIDATS DU BTS

### CONCEPTION DES PROCESSUS DE REALISATION DE PRODUITS OPT. A ET OPT.B

J'ai l'honneur de vous adresser les instructions relatives à l'organisation de la session septembre 2020 du brevet de technicien supérieur « Conception de Processus de Réalisation de Produits ».

#### Rectorat I – CALENDRIER DES EPREUVES – CENTRES D'EXAMENS :

Division des  
Examens et Concours

Le calendrier des épreuves écrites figure en **annexe I** de la présente note.

Affaire suivie par :  
Pauline Martoia &  
Leticia Hermida Alonso

Tous les candidats passeront les épreuves au lycée Mont Blanc – Allée des étudiants – 74190 PASSY

Téléphone :  
04 76 74 74 20

Vous trouverez en **annexe II** le calendrier des épreuves orales et pratiques.

Courriel :

[Pauline.martoia1@ac-grenoble.fr](mailto:Pauline.martoia1@ac-grenoble.fr)  
& Leticia.hermida-alonso  
@ac-grenoble.fr

#### II - LIVRETS SCOLAIRES :

Si vous possédez un livret scolaire, vous devez le remettre au chef de centre d'examen dans lequel vous passerez les épreuves écrites.

Adresse postale  
7, place Bir-Hakeim  
CS 81065  
38021 Grenoble cedex 1

#### III – CONVOCATIONS :

Une convocation vous sera adressée quinze jours avant les épreuves.

Vous prendrez connaissance des dates des épreuves en **annexe I** de la présente note.

Les centres d'examens ainsi que les informations concernant l'épreuve orale d'anglais seront précisés sur les convocations.

#### **IV - INSTRUCTIONS RELATIVES A CERTAINES EPREUVES – CONFORMITE DES DOSSIERS :**

##### A – Epreuve de langues vivantes étrangères - anglais :

Les lieux et dates des épreuves orales de langues vivantes sont à définir. Ils seront précisés sur votre convocation.

Cette épreuve orale a pour but d'évaluer au niveau B2, scindée en 2 parties :

- **Compréhension de l'oral : 30 mn sans préparation** pour 3 écoutes espacées de 2 mn d'un document audio ou vidéo dont le candidat rendra compte en français, par écrit.
- **Expression orale en continu et en interaction : 15 mn assorties d'un temps de préparation de 30 mn.**  
Cette partie d'épreuve prend appui sur 2 ou 3 documents textuels et iconographiques illustrant un thème adapté pour des sections industrielles. Le candidat enchainera par une brève présentation personnelle (1 à 2 mn) et une présentation structurée des documents (3 à 4 mn).

**Cette épreuve prend appui sur trois documents en langue anglaise, d'une page chacun, qui illustrent le thème du stage ou de l'activité professionnelle et qui sont annexés au rapport : un document technique et deux extraits de la presse écrite ou de sites d'information scientifique ou généraliste.**

**Le premier est en lien direct avec le contenu technique ou scientifique du stage (ou de l'activité professionnelle), les deux autres fournissent une perspective complémentaire sur le sujet.**

**Il peut s'agir d'articles de vulgarisation technologique ou scientifique, de commentaires ou témoignages sur le champ d'activité, ou de tout autre texte qui induise une réflexion sur le domaine professionnel concerné, à partir d'une source ou d'un contexte anglophone.**

**Les documents iconographiques ne représentent au plus qu'un tiers de la page.**

Le candidat fera une présentation structurée des trois documents : il mettra en évidence le thème et les points de vue qu'ils illustrent, en soulignant les aspects importants et les détails pertinents du dossier (cf. descripteurs du niveau B2 du CECRL pour la production orale en continu).

##### B – Epreuves E5, E61 et E62 :

Pour les modalités d'organisation de ces épreuves, se reporter à l'**annexe III**.

##### C – Conformité des dossiers :

Conformément aux dispositions de l'arrêté du 22 juillet 2008, la constatation de non-conformité du dossier entraîne l'attribution de la mention « Non valide » à l'épreuve correspondante. Le candidat, même présent à la date de l'épreuve, ne peut être interrogé. En conséquence, le diplôme ne peut lui être délivré.

Dans le cas où, le jour de l'interrogation, le jury a un doute sur la conformité du dossier, il interroge néanmoins le candidat. L'attribution de la note est réservée dans l'attente d'une nouvelle vérification mise en œuvre selon des modalités définies par les autorités académiques. Si, après vérification, le dossier est déclaré non-conforme, la mention «non valide » est portée à l'épreuve.

La non-conformité du dossier peut être prononcée dès lors qu'une des situations suivantes est constatée :

- Absence de dépôt du dossier ;
- Dépôt du dossier au-delà de la date fixée par l'autorité organisatrice ;
- Durée de stage inférieure à celle requise par la réglementation de l'examen ;
- Documents constituant le dossier non visés ou non signés par les personnes habilitées à cet effet.

**IMPORTANT** : Les candidats ayant bénéficié d'un aménagement de formation, d'une réduction ou d'une dispense de stage devront **OBLIGATOIREMENT** fournir, au moment du dépôt de leurs dossiers, une copie du courrier de notification qui leur a été délivré.

#### **V - JURY DE DÉLIBÉRATIONS - RELEVÉS DE NOTES - DIPLÔMES - CHANGEMENTS D'ADRESSE :**

La date et le lieu des délibérations du jury sont à définir.

Les relevés de notes seront envoyés par mes services au domicile de chaque candidat dans les jours qui suivront les délibérations.

Les diplômes seront envoyés en recommandé par mes services au domicile de chaque candidat de l'académie de Grenoble.

**Si vous changez d'adresse, n'oubliez pas de le signaler par écrit à mes services, sous le présent timbre, en précisant quel examen vous avez subi.**

#### **VI - DOSSIERS-MÉMOIRE ET CERTIFICATS DE STAGE :**

Les dossiers-mémoire seront conservés par les centres d'examen jusqu'à la fin de la session suivante.

## ANNEXE I

### CALENDRIER DES EPREUVES SESSION 2020

#### BTS CONCEPTION DES PROCESSUS DE REALISATION DE PRODUITS

CALENDRIER DES EPREUVES ECRITES		
DATES	HORAIRES	ÉPREUVES
LUNDI 14 SEPTEMBRE 2020	14h00 – 16h00*	E31 - MATHEMATIQUES (1)
MARDI 15 SEPTEMBRE 2020	14H00 – 18H00*	E1 - CULTURE GENERALE ET EXPRESSION (1)
MERCREDI 16 SEPTEMBRE 2020	10H30 – 16H30*	E4 - CONCEPTION PRELIMINAIRE (1)

\* 2 heures de mise en loge

(1) Épreuve commune aux deux options, Production unitaire et Production sérielle

## ANNEXE II

CALENDRIER DES EPREUVES ORALES ET PRATIQUES PONCTUELLES				
DATES	HORAIRES	ÉPREUVES	LIEUX	NOMBRE DE CANDIDATS
DATE A DEFINIR	L'horaire de passage sera précisé sur la convocation	E2 – LANGUE VIVANTE ETRANGERE ANGLAIS	Le jour et l'ordre de passage seront précisés sur votre convocation.	
VENDREDI 18 SEPTEMBRE 2020	10H00	E32 - PHYSIQUE-CHIMIE	Lycée Mont Blanc PASSY	3 en option A 6 en option B
VENDREDI 25 SEPTEMBRE 2020	14H00	E5 - PROJET INDUSTRIEL DE CONCEPTION ET D'INITIALISATION DE PROCESSUS (*)	Lycée Mont Blanc PASSY	1 en option B
VENDREDI 18 SEPTEMBRE 2020	A PARTIR DE 14H00	E62 - GESTION ET SUIVI DE REALISATION EN ENTREPRISE (**)	Lycée Mont Blanc PASSY	2 en option A 1 en option B

(\*) **Remise des sujets** : un sujet vous sera remis le **mardi 28 juillet 2020**.

Vous veillerez à contacter le Directeur Délégué aux Formations Professionnelles et Technologiques (DDFPT) du lycée du Mont-Blanc – Passy – ([jean-maurice.perret@ac-grenoble.fr](mailto:jean-maurice.perret@ac-grenoble.fr)) afin qu'il vous précise les modalités pour récupérer votre sujet.

(\*) **Dépôt des dossiers** : vous devrez remettre votre dossier au plus tard le **mardi 22 septembre 2020** sous forme numérique au DDFPT du lycée du Mont-Blanc - Passy – par mail à l'adresse suivante : [jean-maurice.perret@ac-grenoble.fr](mailto:jean-maurice.perret@ac-grenoble.fr)

(\*\*) **Dépôt des dossiers** : vous devrez remettre votre dossier au plus tard le **vendredi 4 septembre 2020** sous forme numérique au DDFPT du lycée du Mont-Blanc – Passy – par mail à l'adresse suivante : [jean-maurice.perret@ac-grenoble.fr](mailto:jean-maurice.perret@ac-grenoble.fr)

**ANNEXE III : MODALITES D'ORGANISATION DES EPREUVES ORALES ET PRATIQUES**

<b>Epreuves</b>	<b>Support de l'épreuve</b>	<b>Etablissements non habilités / Candidats non scolaires</b>
<b>E5 – Projet industriel de conception et d'initialisation de processus</b>	Un dossier numérique de présentation.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <u>Le dossier-sujet</u> vous sera à retirer <b>le mardi 28 juillet 2020</b> auprès du DDFPT du lycée du Mont-Blanc à Passy (Monsieur Jean-Maurice Perret)</li> <li>- <u>Le dossier du candidat</u> devra être remis au plus tard le <b>mardi 22 septembre 2020</b> sous forme numérique au DDFPT du lycée du Mont-Blanc – Passy – par mail à l'adresse suivante : <a href="mailto:jean-maurice.perret@ac-grenoble.fr">jean-maurice.perret@ac-grenoble.fr</a>.</li> </ul>
<b>E6-2 – Gestion et suivi de réalisation en entreprise</b>	Un rapport numérique d'une trentaine de pages, en dehors des annexes, visé par l'entreprise.	Le dossier du candidat devra être remis au plus tard le <b>vendredi 4 septembre 2020</b> sous forme numérique au DDFPT du lycée du Mont-Blanc – Passy – par mail à l'adresse suivante : <a href="mailto:jean-maurice.perret@ac-grenoble.fr">jean-maurice.perret@ac-grenoble.fr</a> .



RÉGION ACADÉMIQUE  
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION